

CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-ET-MARNE

Séance du vendredi 24 septembre 2010

DÉLIBÉRATION N° CG-2010/09/24-1/05

Commission n° 1 - Aménagement Durable du Territoire et Environnement
Rapporteur : CORNEILLE Bernard

Commission n° 3 - Transports, Déplacements et Voirie
Rapporteur : CORNEILLE Bernard

Commission n° 4 - Solidarités, Santé Publique et Logement
Rapporteur : BONTOUX Jean-Pierre

Commission n° 5 - Éducation, Jeunesse et Sports, et Affaires Internationales
Rapporteur : CORNEILLE Bernard

Commission n° 6 - Affaires Culturelles, Patrimoine et Tourisme
Rapporteur : PELABERE Michèle

Commission n° 7 - Finances
Rapporteur : EUDE Gérard

OBJET : Document d'orientations stratégiques pour le territoire de Roissy.

Ce rapport présente des orientations stratégiques pour le territoire seine-et-marnais sous influence de la plateforme aéroportuaire de Roissy Charles de Gaulle. A l'initiative d'une conférence territoriale rassemblant les élus de ce territoire (cantons de Dammartin-en-Goële, Mitry-Mory et Claye-Souilly) le Conseil général a fédéré les partenaires autour d'une réflexion visant à définir des orientations stratégiques partagées avec les collectivités seine-et-marnaises pour s'inscrire dans le développement du pôle d'intérêt national et régional de Roissy. Conciliant les besoins des Seine-et-Marnais et ceux du développement international de la région, le document qui vous est proposé entend souligner plusieurs enjeux tels que la maîtrise de l'urbanisation, l'amélioration des déplacements, le développement économique et de l'emploi offerts par l'aéroport tout en luttant contre les nuisances, en améliorant la qualité de vie des habitants et en préservant les plaines agricoles et les continuités paysagères qui constituent une identité territoriale à renforcer. Enfin, ce document souligne également l'importance d'un dialogue permanent à l'échelle du pôle et la nécessité d'imaginer une forme de gouvernance pour réussir le développement harmonieux et durable du territoire.

LE CONSEIL GÉNÉRAL,

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU le rapport du Président du Conseil général,

VU l'avis des Commissions précitées,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

D'approuver le document d'orientations stratégiques pour le territoire de Roissy.

De donner mandat au Président pour faire valoir les intérêts du territoire seine-et-marnais.

DEMANDE

Mobilité

- L'achèvement du contournement Est de la plate-forme par le bouclage de la Francilienne,
- Le prolongement du RER B jusqu'à Saint-Mard et dans l'attente, la recherche d'autres scénarios de désenclavement du secteur,
- D'intégrer, dans l'hypothèse de la réalisation d'une gare du réseau Grand Paris à Roissy, le prolongement de la ligne vers une gare atelier garage créée sur le secteur du Mesnil Amelot pour la maintenance du métro,
- L'étude d'un schéma de desserte en site propre (TCSP) de l'Est de la plate-forme,
- Le renforcement de l'armature du transport collectif avec la création d'un transport en commun en site propre (TCSP) sur la Francilienne et utilisation de la bande d'arrêt d'urgence entre Roissy et Marne-la-Vallée,
- La mise à l'étude de la liaison Roissy Marne-la-Vallée dans le prolongement de la liaison Creil Roissy via la LGV par TER ou navettes rapides.
- Le lancement d'une réflexion sur le développement des modes de transport alternatifs et / ou complémentaires à l'aérien,
- La mobilisation de moyens pour le développement d'un transport aérien plus durable et une veille sur les évolutions technologiques dans ce domaine.

Emploi, économie et urbanisme

- La mise en application du SDRIF,
- La mise en œuvre d'une politique d'accompagnement pour l'implantation d'activités permettant de réinvestir les cœurs de bourgs impactés par le PEB (corps de ferme, bâtis anciens désaffectés ...),
- Une meilleure organisation du partage de l'information entre les acteurs de l'emploi afin de favoriser un meilleur accès des populations aux emplois de la plate-forme.

Formation

- La Dotation du Département en établissements de formation et en particulier qu'un institut technologique de l'aérien, proposé par le rapport Dermagne puisse devenir un équipement structurant du territoire.

Environnement

- Qu'au delà de la maîtrise des nuisances sonores, ce soit leur réduction qui constitue le véritable objectif,
- Que la recherche de la maîtrise des nuisances sonores ne se traduise pas par un transfert des nuisances d'une population vers une autre,

- Que les préconisations de l'organisation mondiale de la santé sur les vols de nuit soient suivies,
- Que dans l'attente de mesures nouvelles, la réglementation des vols de nuit et des altitudes à l'approche de l'aéroport soit respectées,
- Que l'État et les autorités compétentes apportent les réponses claires et transparentes à la forte sollicitation d'information des populations,
- La relance des études « Survol » et « Débats » pour une surveillance sanitaire objective et améliorée,
- L'élaboration d'un plan de gêne sonore commun le Bourget-Roissy CDG.

Espaces naturels et agricoles

- Une stratégie de développement du territoire positionnant l'agriculture comme un atout et un aménagement garantissant la pérennité de l'activité et des espaces agricoles,
-

Logement et cadre de vie

- A l'État de réunir les dispositions et moyens nécessaires pour la mise en œuvre rapide de mesures d'amélioration de la qualité des logements (travaux acoustiques et thermiques),
- La prise de dispositions et mesures pour améliorer et mieux mettre en adéquation l'offre de logements par rapport à la demande tout en veillant à ne pas soumettre de nouvelles populations aux nuisances,
- L'amélioration des aides financières pour offrir aux habitants les équipements en service intégrant les spécificités liés à l'activité d'une plate-forme aéroportuaire (horaires décalés),
- Qu'une attention particulière soit portée au renforcement des équipements et en particulier des services de santé et des équipements de la petite enfance,
- Une implication forte de l'État et de la Région pour ce territoire à travers la mobilisation des outils et dispositifs déjà existant de droit commun ou de contractualisation (CPER et ses déclinaisons territoriales).

PROPOSE

Mobilité

- De respecter son engagement de mener à son terme le projet de liaison Meaux-Roissy,
- De réaliser le barreau de contournement et de desserte de la future zone d'activités de la Chapelle de Guivry au Mesnil Amelot,
- De maintenir son effort dans la desserte du territoire en soutenant les 3 lignes Seine-et-Marne Express ainsi que Filéo, service de transport à la demande,
- De s'impliquer dans l'étude d'accessibilité pilotée par le STIF,
- De redéfinir avec ADP et le STIF des circulations et des stationnements sur la plate-forme et en dehors dans le cadre de la réflexion sur la constitution d'un pôle gare autour du futur Métro Automatique,
- D'imaginer des concepts de parkings relais avec services en liaison avec la plate-forme,
- D'étudier avec les acteurs locaux des améliorations de la desserte interne au territoire et des aménagements de liaisons douces.

Emploi, économie et urbanisme

- De veiller à la qualification de l'offre foncière afin de renforcer l'attractivité économique de l'Est de la plate-forme,
- De poursuivre sa politique d'aménagement haut débit afin de renforcer le développement et la performance des nouveaux et multiples usages,
- De définir des orientations pour une meilleure organisation de l'activité logistique,
- De veiller à un développement qualitatif de l'activité économique dans le respect de l'environnement,
- D'accompagner à travers le partenariat « Hubstart Paris » la stratégie de développement du territoire à l'international,
- De profiter de la proximité de l'aéroport pour favoriser l'accueil d'activités valorisantes : offre mixte d'activités et de bureaux, logistique à haute valeur ajoutée,

- De favoriser le développement d'opérations tertiaires autour des gares desservant les principaux pôles du territoire,
- De faciliter, aux côtés de l'État, la Région et les autres Départements, l'aboutissement des actions portées par le GIP emploi Roissy CDG, notamment à travers le Pacte emploi formation,
- D'étudier en partenariat avec ADP et les entreprises de la plate-forme, le développement d'une action de retour à l'activité professionnelle des publics précarisés.

Enseignement et formation

- De mobiliser les partenariats et les énergies nécessaires pour l'accueil d'un centre « education and training » d'une grande entreprise aux portes de la plate-forme,
- D'initier avec les partenaires de l'éducation nationale et de l'université, une expérimentation à l'apprentissage de l'anglais pour la rentrée 2011,
- D'approfondir le travail mené avec la Région pour que l'offre de formation locale des lycées soit adaptée aux métiers de demain.

Ressource en eau

- D'accompagner ADP dans ses recherches de solutions pour réduire les pollutions et les nuisances qu'elles entraînent,
- D'être attentif aux résultats de l'étude menée par ADP pour envisager de recréer un écoulement naturel des eaux contournant le bassin des Renardières,
- D'envisager la réalisation d'une étude sur la pérennité de la ressource en eau compte tenu de la croissance du secteur.

Espaces agricoles et naturels

- De contribuer à favoriser un modèle de développement qui permette de créer ou recréer des continuités écologiques préservant la biodiversité,
- D'encourager l'agriculture de proximité en complément des espaces de grande culture,
- De favoriser les actions de réduction ou captation des pollutions aux travers de pratiques agricoles adaptées,
- De mobiliser des outils tels que le Périmètre de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbain (PPEANP),
- De participer à l'étude sur la préservation de l'agriculture menée par les DDEA du Val d'Oise et de Seine-et-Marne.

Logement et cadre de vie

- De mobiliser ses politiques contractuelles pour répondre aux besoins des populations en matière d'équipements et services publics.

Gouvernance

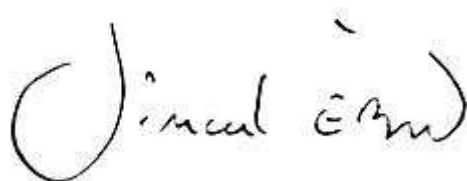
- De réfléchir à la création d'une structure de gouvernance interdépartementale du pôle de Roissy,
- D'envisager la réalisation d'un SCOT à l'échelle des 3 cantons.

Tourisme

- Propose d'approfondir les axes de développement des investissements touristiques par une étude de marché qui permettrait de qualifier l'offre à développer et le type d'investisseurs opérateurs à rechercher. Celle-ci serait menée en partenariat avec HUBSTART PARIS et le Comité Départemental du tourisme.

Adopté à l'unanimité

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Vincent Éblé". The signature is written in a cursive style with a large initial 'V'.

Vincent ÉBLÉ